

Conférence Juridique

La lutte contre la criminalité économique et financière :
état des lieux et défis de demain
organisée par le CRID&P et le CRIDES



Le lundi 9 mai 2016
Louvain-la-Neuve



CONTENU

Depuis plusieurs années, la presse spécialisée relaie inlassablement la naissance d'affaires liées, entre autres, à la criminalité économique et financière. La Belgique n'est pas en reste en la matière, tout particulièrement au regard de l'éclosion récente d'investigations à l'encontre d'institutions financières à dimension internationale.

Cependant, juguler les pratiques économiques et financières illicites n'est pas chose aisée. Affaiblie par un manque de ressources qui affecte tant l'investigation que les poursuites de comportements complexes – et compte tenu des coûts et de la longueur des procédures judiciaires y afférentes, l'action de la chaîne pénale belge s'est vue récemment critiquer par des institutions supranationales telles que le GAFI ou l'OCDE. Les difficultés en aval encouragent manifestement à la prise d'action en amont, soit la réglementation croissante des secteurs économique et financier. Prévenir vaut mieux que guérir, certes, mais quid du risque de sur-régulation ?

Pour lutter efficacement contre la criminalité économique et financière, un équilibre doit être trouvé entre prévention et répression. Durant cette journée d'étude, les orateurs porteront un regard critique sur la situation belge en la matière et présenteront les défis de demain. Seront ainsi présentés un bilan de la prévention, l'investigation et la poursuite de faits de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, d'abus de marché et de corruption ; les modes alternatifs de règlement des conflits pénaux à disposition des autorités suite à l'adoption de la loi Pot-Pourri II ; une réflexion critique des déviances et sanctions afférentes aux élites économiques et politiques délinquantes ; ainsi que les enjeux d'une juste réglementation du monde économique et financier.



PUBLIC CIBLE

L'après-midi d'étude s'adresse entre autres aux juristes d'entreprise, avocats, magistrats et stagiaires judiciaires, compliance officers, experts-comptables et conseils fiscaux qui s'intéressent au domaine de la criminalité économique et financière en pratique.



DATA

Le **lundi 9 mai 2016** de 10h00 à 16h00 (accueil des participants à partir de 9h30)



LIEU

Faculté de droit et de criminologie, bâtiment Thomas More
Auditoire MORE 53
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Accès : De Bruxelles/Namur : Autoroute E411, sortie n° 8a, Louvain-la-Neuve.
Choisir le parking Grand Place ou Grand Rue
Le plan de LLN est disponible à l'adresse :
<http://www.uclouvain.be/lln-mobilite.html>



INSCRIPTION

Le droit d'inscription pour la journée d'étude s'élève à 60 €. Le droit d'inscription comprend la participation à la journée, les pauses-café et la documentation échéante. Comment s'inscrire? Via le bulletin d'inscription (par courriel, courrier ou fax – voy. CONTACT).

Le montant des droits d'inscription devra être versé sur le compte BE11 3100 9590 0148 avec la communication suivante : pour le compte interne n° L1.11103.008 + nom de la personne inscrite à la journée d'étude.

Les annulations ne seront pas acceptées, mais il vous est bien entendu permis de



Bazacle & Solon
AVOCATS | ADVOCATEN | ATTORNEYS



se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence en mentionnant son nom et sa fonction à côté du collègue remplacé.

En raison de mesures de sécurité renforcées, l'accès à la conférence ne pourra être autorisé que sur présentation d'un document d'identité.



ACCREDITATION

L'accréditation pour la formation permanente des avocats a été acceptée par l'**OBFG** (5 points). La formation est accréditée par l'**IEC**.

L'accréditation pour la formation permanente des magistrats, stagiaires judiciaires, et compliance officers a été sollicitée auprès de l'**IFJ** et la **FSMA**.

Une attestation de présence à la journée sera délivrée sur simple demande.



RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Michaël Fernandez-Bertier :
michael.fernandez@uclouvain.be



CONTACT

Pour inscription ou pour plus d'information, contactez Mireille Gérard :
mireille.gerard@uclouvain.be
UCL, Faculté de Droit et de criminologie,
CRID&P
Place Montesquieu 2, bte L2.07.01 –
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 010/47 46 72
Fax 010/47 46 77



PROGRAMME

- 10h00** Mots d'accueil par le Doyen de la Faculté de droit et de criminologie et la Présidente de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques
- 10h15** Introduction de la journée : les enjeux supra/nationaux en matière de criminalité économique et financière, un jeu de vases communicants
Michaël Fernandez-Bertier, assistant et doctorant à l'UCL, membre du barreau de New York
- 10h30** La prévention, investigation et poursuite des infractions économiques et financières : focus sur le blanchiment de capitaux et sur les abus de marché
Kris Meskens, Secrétaire général de la CTIF, **Michel Claise**, juge d'instruction et **Arnaud Lecocq**, avocat, Maître de conférences à l'ULB
- 11h30** Pause-café
- 11h45** La prévention, investigation et poursuite des infractions économiques et financières : focus sur la corruption
François Vincke, avocat, Vice-Président de la Commission CCI sur la Responsabilité des Sociétés et de l'Anti-corruption
- 12h15** Les modes alternatifs de règlement des conflits pénaux et leur application en matière de criminalité économique et financière : transaction pénale et plaider coupable
Michaël Fernandez-Bertier et **Mona Giacometti**, avocat, assistante et doctorante à l'UCL
- 12h45** Pause déjeuner
- 14h00** Analyse criminologique de la lutte contre la criminalité économique et financière : prendre le risque de s'éloigner du réverbère
Carla Nagels, Professeure à l'ULB
- 14h30** Pause-café
- 14h45** La réglementation du secteur bancaire et financier contre la criminalité économique et financière : mieux vaut prévenir que guérir
Philippe Lambrecht, Administrateur-secrétaire général de la FEB, Professeur à l'UCL et **Jean-Marc Gollier**, avocat, Maître de conférences à l'UCL
- 15h30** Conclusions de la journée
Christian-Paul De Valkeneer, procureur général près la Cour d'appel de Liège, Professeur à l'UCL



Bulletin d'inscription (A compléter en majuscules SVP)

- S'inscrit au colloque et versera la somme de 60 € au compte bancaire BE11 3100 9590 0148 avec la communication suivante : pour le compte interne n° L1.11103.008 + nom de la personne inscrite à la journée d'étude.

Nom : Prénom :
Fonction : Entreprise :
Adresse :
Localité : Code postal :
Tél. : Fax :
E-mail : TVA :

Date

Signature